



La Ville de MONTS recrute :
Un(e) responsable du service Sécurité Urbaine
(catégorie C) à temps complet
par voie de mutation, de détachement ou à défaut par voie contractuelle

Sous l'autorité du responsable du Pôle Services à la Population, le responsable du Service Sécurité Urbaine (H/F) manage, encadre, structure et organise le service.

Il veille notamment au respect de la réglementation sur le stationnement et la propreté des voies publiques, à la surveillance des marchés et des manifestations, ainsi que des responsabilités liées à la vidéo protection.

Activités principales :

Encadrement d'une équipe ASVP :

- Etabli et suit les emplois du temps annualisés et assure le suivi des congés et absences,
- Accompagne son équipe dans la prise de fonctions,
- Contrôle la qualité du travail rendu,
- Conseille les agents sur leur manière de procéder,
- Procède aux évaluations professionnelles de son équipe
- Recense les besoins matériels de l'équipe et commande les vêtements et équipements
- Recense les besoins en formation de l'équipe et participe à l'élaboration du plan de formation pour son service, en lien avec la RH et complète la formation des agents le cas échéant,
- Rédige et suit les demandes d'agrément et d'assermentations
- Gère les conflits

Mise en œuvre et suivi de l'activité du service

- Assure la veille et l'observation sectorielle
- Assure la production de statistiques sur l'activité du service et l'évaluation des activités en mettant en place des tableaux de suivi et en veillant à leur mise à jour
- Établi des synthèses et rapports d'activité
- Élabore, suit, effectue le contrôle budgétaire et financier du service, et met en œuvre le budget
- Assure le suivi du bon fonctionnement et de la maintenance du matériel
- Participe à la définition des orientations de la collectivité en matière de prévention et de sécurité publique et formule des propositions
- Règle les problématiques liées au service en collaboration avec son N+1
- Organise et coordonne l'action des équipes
- Priorise ou hiérarchise les interventions et contrôle leur réalisation
- Gère la mise en œuvre des différents logiciels métiers
- Alerte sa hiérarchie et l'autorité territoriale des risques relatifs à la sécurité et à l'ordre public

Gestion et contrôle des procédures

- Met en place et contrôle les différents registres
- Supervise :
 - o les activités du service en matière de police de l'eau, de police de l'environnement, de police de la santé, de police du tourisme et de police économique
 - o la rédaction des arrêtés de police du Maire liés au service et contrôle leur application
 - o la délivrance des permis de détention concernant les chiens dangereux et les actions liées à la fourrière animale et aux animaux errants
 - o les activités du service public des objets trouvés
 - o les constatations quant aux infractions au code de l'urbanisme et les contrôles de conformité activité secondaire
 - o la mise en place et la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde
- Assure :
 - o le suivi administratif et technique des systèmes de vidéo protection
 - o des actions de préventions
 - o l'organisation des cérémonies nationales et commémorations et y participe
 - o la gestion des occupations illégales du domaine public

Surveillance de l'espace public et des équipements :

- Surveille et relève des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement et les infractions relatives au règlement sanitaire départemental
- Réalise des présences terrain
- Informe préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques
- Contrôle l'application de la réglementation du stationnement,
- Constate, relève une infraction, la qualifie et verbalise
- Surveille la propreté des lieux et les dépôts sauvages

Missions administratives :

- Renseigne les usagers et relaye si nécessaire vers l'interlocuteur compétent
- Assure le suivi et l'analyse des demandes des usagers et apporte des réponses adaptées
- Participe et supervise la mise en forme de dossiers divers
- Veille au classement et à l'archivage des dossiers du service

Régie des marchés forains :

- Encaisse les recettes
- Assure le placement des commerçants

Astreintes : participe aux astreintes d'exploitations

Assure toute mission dévolue aux ASVP.

Profil du candidat

Diplômes / expérience

- Diplôme souhaité dans le domaine de la sécurité
- Expérience souhaitée sur un poste similaire

Savoirs :

- Savoir manager, encadrer, animer et suivre une équipe
- Connaissance de la réglementation et des pouvoirs de police du maire
- Connaissance du code général des collectivités territoriales, du code de la fonction publique, du code de la route, du code des assurances, du code pénal, du code civil, du code de la santé publique et du règlement sanitaire départemental
- Maîtrise de la réglementation sur le stationnement et son application
- Aisance dans les écrits administratifs
- Connaissance de la typologie des risques liés à la voie publique
- Connaissance des procédures et dispositifs de secours (pompiers, services d'urgences médicales, etc.)
- Connaissance de l'organisation des services de la collectivité
- Connaissance du territoire

Savoir-faire :

- Savoir gérer les conflits
- Savoir rédiger, synthétiser et analyser
- Maîtrise de l'outil informatique

Savoir-être :

- Exemplarité et sens des responsabilités
- Maîtrise de soi et rigueur
- Sens de l'organisation
- Capacité d'initiatives, être force de propositions
- Capacité à travailler en équipe
- Disponibilité
- Sens du service public
- Savoir respecter et se faire respecter

Poste à pourvoir : au 1^{er} juillet 2025

Type d'emploi : emploi permanent

Cadre d'emplois : agent de maîtrise

Temps de travail : Temps complet

Commissions de recrutement prévues les 10 juin 2025 après-midi et 11 juin 2025 matin.

Envoyer CV, lettre de motivation avant le 23 mai 2025 à l'attention de :

Monsieur le Maire

Mairie de Monts

Service Ressources Humaines

2 rue Maurice Ravel, 37260 MONTS

ou par mail drh@monts.fr.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter M. LHERITIER au 02 47 34 11 80.